

European School of Law Toulouse

FAQ

LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS :

Prenez connaissance des modalités mises en œuvre à l'Université Toulouse Capitole.

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Foire aux questions ESL \(FAQ\)](#)

Foire aux questions (FAQ)

Vos questions, nos réponses...

I. Les questions générales :

II. Les licences bilingues et doubles-diplômes (L-M) :

III. Les masters :

IV. Les diplômes d'Université.



QUESTIONS GENERALES

I.-1. : Qu'est-ce que la European School of Law ? Dépend-elle de la faculté de droit ?

La European School of Law est une structure de l'université rattachée à la Faculté de droit et science politique.

L'offre de formations de l'École comprend tous les **doubles diplômes** (de la 1^{ère} année de licence à la 2^{ème} année de master), **les licences bilingues** (la liste exhaustive peut être consultée sur cette [page](#)) et les **formations en droit enseignées en anglais**. Pour ces formations, les missions de l'École sont les suivantes : recruter les étudiant.e.s, assurer le suivi de la mobilité de ces mêmes étudiant.e.s dans le cadre de leurs formations et enfin, établir et maintenir les liens de coopération avec les différents partenaires institutionnels à l'international.

En outre, la European School of Law assure la gestion de scolarité de quatre **Diplômes d'Université (DU)** (dont la liste figure sur cette [page](#)).

I.-2. : Votre école propose un diplôme d'université intitulé Diplôme de la European School of Law.

En quoi consiste-t-il ? Quelles sont les conditions pour s'y inscrire ? Est-il obligatoire ?

Le [diplôme de la European School of Law \(ou DESL\)](#) est un des quatre DU gérés par l'ESL. **Il n'est accessible qu'aux étudiant.e.s de l'École**, c'est-à-dire ceux inscrit.e.s dans un double diplôme ou une licence bilingue depuis la 1^{ère} année de licence.

Il n'est en aucun cas obligatoire et ne conditionne en rien l'accomplissement du double diplôme ou de la licence bilingue dans lequel l'étudiant.e est inscrit.e. C'est un DU qui s'accomplit sur 5 ans (une unité d'enseignement - UE - par an). Les deux premières UE apportent des connaissances théoriques sur le droit de l'Union européenne et ses fondements historiques. Les trois autres UE sont plus pratiques et donnent lieu à des travaux personnels et de groupe.

Les frais de scolarité s'élèvent à 750 euros (ou 100 euros pour les boursiers sur critères sociaux).

LES LICENCES BILINGUES ET DOUBLES DIPLOMES (L-M)

II.-1. : Quelles sont les différences entre les doubles diplômes et les licences bilingues ?

Un **double diplôme** vous permet de valider à la fois un diplôme français (licence, master 1 et/ou master 2 en fonction de la formation considérée) et un diplôme étranger (LL.B anglais, Grado espagnol...). Le temps de la formation est partagé : **deux ans à l'université de Toulouse 1 Capitole et 1 ou 2 ans** (en fonction de la formation) **dans l'université partenaire.**

Une **licence bilingue**, en revanche, débouche uniquement sur la validation d'un diplôme français :

- **Licence mention droit parcours droit français et droit anglo-saxon (LDA),** ou
- **Licence mention droit parcours droit et monde hispanique (LDE).**

Une année de mobilité obligatoire est prévue en troisième année (Licence 3) dans une des universités partenaires de l'Université Toulouse Capitole (Grande-Bretagne ou Irlande pour le parcours droit français et droit anglo-saxon ; Espagne ou Amérique latine pour le parcours droit et monde hispanique).

II.-2. : Comment intégrer ces formations ? Y a-t-il un accès sélectif ?

Oui, **ces formations sont sélectives** du fait du nombre limité d'étudiant.e.s prévu par les conventions établies avec chacun des partenaires. DU et Masters 2 exceptés, l'intégration de ces formations n'est possible qu'en première année de licence (via Parcours Sup ou procédure DAP). **Il n'y a pas de passerelle possible par la suite.**

Les masters 2 ont une procédure de sélection qui leur est propre.

II.-3. : En quoi consiste la procédure de sélection ? Quels sont les critères attendus ?

Il est attendu des candidat.e.s qu'ils/elles aient un dossier scolaire solide, de bonnes capacités linguistiques et une réelle motivation. **La sélection s'effectue à la lumière de l'ensemble des candidatures** : un très bon dossier peut être refusé par rapport à des dossiers meilleurs encore.

La sélection débute avec la procédure d'admission Parcours Sup. Il s'agit d'une plateforme en ligne (<https://www.parcoursup.fr/>) sur laquelle les candidat.e.s remplissent leur dossier de candidature. Tous les éléments nécessaires doivent être soumis via cette plateforme. Aucun document adressé séparément ne sera pris en compte.

La deuxième étape consiste en un entretien afin de juger des motivations et des compétences linguistiques des candidat.e.s.

II.-4. : La plateforme Parcours Sup est-elle le seul moyen de candidater ?

Si vous êtes de nationalité étrangère et que vous avez validé un diplôme de fin d'études secondaires qui ne relève pas du système français ou européen, vous ne pouvez pas candidater via la plateforme Parcours Sup. Il vous faut dans ce cas faire une **demande d'admission préalable (DAP)**. Deux types de procédures peuvent vous concerner en fonction de votre lieu de résidence : la **DAP blanche** ou la **DAP verte**.

II.-5. : Si je ne suis pas bilingue, ai-je moins de chances d'être sélectionné.e ?

Absolument pas. Nous ne recherchons pas des étudiant.e.s qui soient des locuteur.trice.s natif.ve.s de la langue des enseignements dispensés dans le cadre du parcours. Néanmoins, une très bonne maîtrise linguistique reste nécessaire afin que l'étudiant.e puisse participer pleinement et réussir le mieux possible son cursus. Le niveau minimum attendu est B2 selon le cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

II.-6. : Une inscription dans ces formations coûte-t-elle plus cher que dans un parcours de droit classique ?

Tout dépend de la formation dans laquelle vous serez inscrit.e. Toutes nos licences bilingues et la plupart de nos doubles diplômes ont un tarif équivalent aux formations en droit classiques pour chaque année du cursus (paiement des droits d'inscription à l'UT1 et exonération des droits dans l'université partenaire).

Néanmoins, dans le cadre des doubles diplômes avec le Royaume-Uni (Bangor, Essex, Jersey), l'étudiant.e s'acquitte des droits dans l'université où il/elle est présent.e pendant l'année en cours. Les droits d'inscription dans les universités britanniques sont beaucoup plus élevés qu'à UT1 (voir tarifs sur les fiches de chacune des formations).

II.-7. : Les frais mentionnés comprennent-ils le logement ?

Non. Les frais évoqués (même ceux relatifs aux universités britanniques) ne sont que des droits d'inscription. Le logement, la nourriture et toutes les charges annexes s'ajoutent à ces tarifs.

II.-8. : Dans le cas où je serais bénéficiaire d'une bourse sur critères sociaux, cette bourse est-elle conservée dans le cadre de la mobilité ?

Oui, cette bourse est conservée. De plus l'étudiant.e peut demander à souscrire une bourse à la mobilité lors de ses années dans l'université partenaire. En fonction de la mobilité, des bourses, notamment la bourse ERASMUS, peuvent ne pas être éligibles. Il vous est recommandé de vous rapprocher de la personne en charge des bourses au Service des Relations Européennes et Internationales de l'Université Toulouse Capitole.

LES MASTERS

III.-1. : Existe-t-il des doubles-diplômes qui soient accessibles à partir d'un niveau d'études plus avancé ?

Oui. Nous proposons des doubles diplômes en master 2. Vous pouvez les trouver sur cette [page](#).

III.-2. : La candidature à ces doubles diplômes est-elle différente de la candidature au master simple ?

O u i e t n o n ...

Le double diplôme MINTEC/LL.M in International Law admet une procédure de sélection avancée qui se déroule au début de l'année civile (janvier-février).

Les autres doubles diplômes procèdent selon une candidature commune à l'entrée en master 2 simple (procédure eCandidatures). Une étape supplémentaire (entretien) peut cependant être à prévoir pour départager les candidats à la mobilité.

III.-3. : N'est-il possible de partir en mobilité en master 2 que dans le cadre d'un double diplôme ?

Non. Certains masters 2 proposent des mobilités sans pour autant entrer dans le cadre de doubles diplômes.

Le Master 2 Droit et sciences du travail européen (DSTE) propose une mobilité au premier semestre à l'École des relations industrielles de l'Université de Montréal (procédure de sélection anticipée en janvier-février). Il existe également une mobilité au second semestre dans le cadre du réseau Labour studies (12 universités concernées). Toutefois, cette mobilité nécessite l'inscription à un DU supplémentaire. À l'issue, peuvent donc être validés à la fois le master et le certificat du réseau Labour Studies.

Le Master 2 Droit international et comparé (MADIC) propose une mobilité au second semestre dans le cadre du réseau CIEL (Certificate in International and European law) qui comprend 6 universités. À l'issue, peuvent donc être validés à la fois le master 2 et le certificat.

III.-4. : La European School of Law propose-t-elle des formations qui ne prévoient pas de mobilité ?

Oui. Nous en proposons deux. Celles-ci sont enseignées en anglais. Il s'agit du Master 1 in International and European law et du Master 2 International Economic Law.
La période de candidature s'étend généralement d'Avril à Mai.

Les droits d'inscriptions s'élèvent à 3000 €.

LES DIPLÔMES D'UNIVERSITÉ (DU)

IV.-1. : Combien il y a-t-il de DU proposés par l'ESL ? Quels sont-ils ?

La European School of Law propose **4 DU** :

- Le Diplôme de la European School of Law (DESL) ;
- Le Diplôme d'Études en Droit de l'Union Européenne (DEDUE) ;
- Le Diplôme Européen de Droit de la Santé et des Produits de Santé (DESAPS) ;
- Le LL.M. in Aviation Law.

IV.-2. : Est-ce que ces DU sont accessibles selon les mêmes modalités ?

Non, comme tout diplôme, les DU admettent des prérequis spécifiques. Par exemple, le DESL n'est accessible qu'aux étudiant.e.s admis.e.s au sein d'une des formations (double diplôme ou licence bilingue) de l'ESL. Le DEDUE nécessite d'avoir validé une première année en droit. Le DESAPS d'avoir obtenu un grade équivalent à la licence.

Vous pourrez trouver tous les détails sur la page diplôme de ces formations, sur le site de l'ESL : <http://esl.ut-capitole.fr/>.

IV.-3. : Est-ce que ces DU ont un tarif spécifique pour les boursiers ?

Le Diplôme de la European School of Law exonère partiellement les boursiers qui s'y inscrivent : ceux-ci ne doivent payer que 100 euros pour une unité au lieu de 750 euros. Le DEDUE et le DESAPS n'appliquent pas de tarif dégressif. Le LL.M. in Aviation law peut exceptionnellement, et après décision de la commission d'admission, consentir un tarif préférentiel.

Mise à jour le 27 février 2020

En appuyant sur le bouton "j'accepte" vous nous autorisez à déposer des cookies afin de mesurer l'audience de notre site. Ces données sont à notre seul usage et ne sont pas communiquées.

Consultez notre [politique relative aux cookies](#)